

**Lors de la séance du conseil municipal du 9 octobre 2014, les points suivants ont été abordés :**

Des devis pour le nettoyage de la vitrerie des bâtiments : école primaire, maternelle, garderie, cantine, cuisine ont été examinés, celui de l'entreprise VITSOLNET à BOURG EN BRESSE a été retenu.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires il a été décidé de recruter un enseignant pour effectuer des activités périscolaires à raison de 3 heures par semaine d'école, de recruter 2 intervenants extérieurs, prestataires de service pour les Temps d'Activités Périscolaires 1 h30 par semaine d'école du 03/11/2014 au 03/07/2015, un contrat de prestations de services sera établi entre la commune de CHEVROUX et chacun des 2 prestataires, il a été également décidé d'augmenter le temps de travail hebdomadaire des 2 ATSEM et l'agent technique en charge de l'entretien des bâtiments communaux et de la surveillance des enfants durant le transport scolaire, la cantine et les TAP et d'autoriser le Maire à procéder à la déclaration de ces postes auprès du Centre de Gestion.

Monsieur le Maire expose que la commune, depuis le 13 juin 2014, a mis en location un logement de 68 m2 situé au bourg de Chevroux. Toutefois, au 9 octobre 2014, ce logement n'était toujours pas loué. En conséquence, Monsieur le Maire propose de baisser le montant du loyer de ce logement de 499.32€ à 430,00€. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la baisse de loyer du logement situé au bourg.

Vu la demande d'admission en non-valeur du trésorier principal dressée sur l'état (liste n°1044830511) produits communaux irrécouvrables du budget assainissement collectif en date du 2 octobre 2014. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 442.34 € pour les années 2008 à 2013.

Bilan de l'Assemblée Générale de la cantine scolaire : Les membres du bureau n'ont pas changé.

Le bilan financier est positif grâce aux recettes exceptionnelles et du poste alimentation qui est en baisse.

Bilan de l'Assemblée Générale du Sou des Ecoles : Le nouveau président est Cédric DESMARIS. 2004.00 € de bénéficiaires ont été enregistrés pour 2014 principalement grâce au superloto, la Marche Gourmande a moins bien fonctionné que l'an passé. Le sou des écoles a participé à hauteur de 10 000 € pour l'année pour les activités à l'école.

Les agents communaux du service technique sont intervenus à plusieurs reprises sur la commune de BOISSEY en remplacement de leur agent technique en congé maladie.

La route du Mont est réparée. De nombreux fossés ont été curés.

Il avait été demandé à un habitant de la commune de nettoyer le terrain communal qu'il occupait, à l'heure actuelle, le terrain est toujours encombré.

L'appel d'offre pour la mise en sécurité des salles des fêtes/mairie a été lancé le mardi 23 septembre.

Monsieur le Maire, expose la possibilité d'acquérir un terrain et une maison parcelle D737 située au bourg dans l'éventualité d'un projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de ne pas donner suite à l'offre d'acquisition de Monsieur Jean LAURENT propriétaire de la parcelle D737 au bourg en raison de coûts supplémentaires de fonctionnement et des nombreux travaux qu'occasionnerait l'achat de cette propriété. 1 voix pour et 13 voix contre.

Une Déclaration Préalable a reçu un avis favorable :'

DP 00110214D0011 NALLET Anthony – Le Bourg – Installation d'un portail

La commune a obtenu la 13ème place cette année au concours départemental du fleurissement. Le conseil félicite et remercie les bénévoles du fleurissement

L'association USBP a adressé un courrier de remerciements à l'équipe municipale pour la subvention de 500.00 € accordée pour sa création.

Une communication est faite à l'ensemble des membres du conseil sur les aides accordées à quelques parents de la commune pour le règlement de la cantine scolaire.

La brochure de l'UDSP de l'Ain est présentée à l'Assemblée.

Une réunion avec l'entreprise VALOREM a eu lieu à Bâgé la Ville le 2 octobre, il s'agissait d'une nouvelle présentation du projet de parc éolien sur les communes de Chevroux, Bâgé la Ville, Ozan et Manziat.

Cette année, la cérémonie du 11 novembre aura lieu à CHEVROUX. RdV à 11h00 sur la place.

CHEVROUX LE 10 OCTOBRE 2014